



Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 02 mai 2019

n° 097-19 C

Objet : RD - Budget annexe transports - Affectation des résultats 2018

- date de convocation le 26 avril 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi deux mai à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bassens, Ferme de Bressieux, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 61

Aillon-le-Jeune	Emmanuelle Andrevon
Aillon-le-Vieux	
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffinat
Bellecombe-en-Bauges	
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Benoît Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fresso
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Philippe Dubonnet
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Bernard Januel
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 11

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Luc Berthalay à Damien Regairaz - de Aloïs Chassot à Xavier Dullin - de Nathalie Colin-Cocchi à Isabelle Rousseau - de Julien Donzel à Frédéric Bret - de Henri Dupassieux à Françoise Marchand - de Christian Gogny à Jean-Marc Léoutre - de Pierre Hemar à Marc Chauvin - de Sylvie Koska à Driss Bourida - de Bernadette Laclais à Claudette Levrot-Virot - de Jean-Pierre Ruffier à Jean-Benoît Cerino

• conseillers excusés : 10

François Blanc - Stéphane Bochet - Suzanne Boucher - Albert Darvey - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Yvette Fetaz - Daniel Grosjean - Luc Meunier - Sylvie Vuillermet

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 02 mai 2019

délibération n° 097-19 C

objet **RD - Budget annexe transports - Affectation des résultats 2018**

Jean-Marc Léoutre, vice-président chargé des finances, des transferts de charges, de l'organisation des services et du droit des sols, expose que l'excédent cumulé de fonctionnement constaté au compte administratif 2018 du budget annexe transports de Grand Chambéry est de 3 632 324,39 €.

BUDGET TRANSPORT - EXERCICE 2018	
FONCTIONNEMENT	
Résultat de gestion	1 270 114,35
Résultat antérieur repris (Chapitre 002)	2 362 210,04
Résultat de clôture (A)	3 632 324,39
INVESTISSEMENT	
Résultat de gestion	1 662 796,07
Résultat antérieur repris (Chapitre 001)	1 117 355,64
Résultat de clôture (B)	2 780 151,71
RESTES A REALISER	
Dépenses d'investissement	2 793 261,76
Recettes d'investissement	-
Solde à reprendre (C)	- 2 793 261,76
BESOIN DE FINANCEMENT (D=B+C)	- 13 110,05

Conformément à l'instruction M 43, il convient d'affecter ce résultat.

Il est proposé l'affectation suivante :

AFFECTATION ET REPRISE DES RESULTATS - TRANSPORTS	
Excédent/déficit d'investissement (001)	2 780 151,71
Recettes d'investissement (1068)	13 110,05
Report à nouveau en fonctionnement (002)	3 619 214,34

Vu l'article L.2311-5 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil communautaire du 2 mai 2019 portant constatation du compte administratif 2018 du budget annexe transports,

Vu l'avis de la commission des finances du 16 avril 2019,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : affecte la somme de 13 110,05 € au financement de l'investissement par inscription en excédents de fonctionnement capitalisés (Imp. 1068) et reporte le solde, soit 3 619 214,34 €, en recettes de fonctionnement par une inscription au 002 (excédent de résultat de fonctionnement reporté).

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 097-19 C

Objet de l'acte : RD - Budget annexe transports - Affectation des résultats 2018

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 1 - Decisions budgetaires 1 - Compte administratif 3 - Délibération d'affectation des résultats

Date de l'acte : 02 mai 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190502-lmc1H22001H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22001H1

Date de transmission en Préfecture : 13 mai 2019

Date de réception en Préfecture : 13 mai 2019